



# ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE LA MAIRIE

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ARQM POUR L'ANNEE 2019-2020

Notre association créée en 1996 est ouverte à tous les habitants qui s'intéressent à la vie de leur quartier. C'est une association laïque, apolitique et indépendante, régie par la loi de 1901.

L'année 2019-2020 a été marquée par une crise sanitaire extraordinaire due à l'épidémie mondiale de COVID 19. Dans notre voisinage immédiat, plusieurs habitants ont été touchés, ou le sont encore, par le COVID 19 : nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

La vie de l'association a été durablement impactée par la nécessité de réduire drastiquement les relations sociales. Même si les actions ont continué à s'articuler autour des deux axes structurants de l'association (mise en œuvre de la transition écologique au niveau local et consolidation des liens de proximité), un certain nombre d'événements ont été annulés ou reportés.

Quatre points principaux sont développés dans ce rapport : les activités organisées par l'association, la représentation des riverains auprès de la municipalité, l'action avec les autres associations, l'information auprès des adhérents. Les projets pour 2021 sont annoncés.

### LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le nombre d'adhésions reste élevé, bien que l'on observe une légère diminution : 140 foyers. Nous sommes, à ce jour, l'une des premières associations de quartier de Sartrouville par son nombre d'adhérents et par la richesse des activités proposées. Nous rencontrons cependant toujours des difficultés à promouvoir notre association dans les logements collectifs.

Pour faire vivre l'association, nous vous invitons à participer plus activement en vous investissant au sein du Conseil, en collaborant à la réalisation du Journal ou en proposant de nouvelles activités. C'est indispensable pour assurer une relève générationnelle, malgré le rajeunissement récent des bénévoles.

-La randonnée pédestre s'est déroulée dimanche 13 octobre 2019 avec quinze adhérents, sur un parcours d'environ neuf km.

-Une visite du musée Fournaise, situé à Chatou dans l'île des Impressionnistes, a été organisée vendredi 22 novembre 2019 pour douze riverains.

- La galette des rois a été partagée par plus de soixante adhérents, de tous âges, samedi 11 janvier 2020 dans la salle du 14 juillet. Nous avons renouvelé notre démarche « zéro déchets » en invitant chaque participant à se munir de sa propre vaisselle. Notons que cette démarche a inspiré M. le Maire : sur l'impulsion donnée par notre association, Pierre Fond a demandé à ses services de fournir, lors des vœux aux administrés, des coupes réutilisables. L'ARQM continuera bien volontiers à initier des actions concrètes visant à protéger la nature et à inspirer l'action de nos élus !

-Un atelier de fabrication de piège à frelons asiatique a été organisé le 12 février 2020.

Association déclarée selon la loi de 1901

Siège social : 33, rue Jean Nicolle 78500 SARTROUVILLE

Tél. : 06 73 48 39 79 / - SIREN : 495 142 408 - RNA : W783000207

Courriel : arqm78500@gmail.com - Site Internet : <http://www.arqm.asso.fr/index.html>

-L'ARQM a pu tenir son stand au Salon des Associations dimanche 6 septembre 2020 dans le parc du dispensaire afin de mieux faire connaître ses activités. Nous y avons enregistré de nouvelles adhésions.

Malheureusement, certaines activités ont été annulées en raison du confinement ou pour raisons sanitaires : chasse aux œufs, nettoyage des berges de Seine, sortie vélo, visite du musée promenade de Marly, marche nordique, accueil des nouveaux arrivants, fête de quartier, promenade automnale.

En revanche, l'association s'est efforcée d'inventer de nouvelles formes de convivialité et de réconfort collectif, afin de contribuer à garder le lien entre les riverains, même à distance. Lors du premier confinement, nous avons invité les adhérents à rejoindre les applaudissements, tous les soirs à 20h, à destination des personnels soignants et à tous ceux qui continuaient leur activité professionnelle afin d'assurer la continuité des services vitaux à la population. C'était aussi le moment de manifester une présence auprès des voisins, en particulier les plus isolés, depuis la fenêtre de l'appartement ou le perron de la maison.

Nous avons invité les riverains à nous signaler toute situation difficile nécessitant une aide et avons fait circuler par mail des informations d'intérêt général : coupure de l'accès à internet, création de pistes cyclables, travaux du SEDIF, liste des commerçants ouverts, ouverture des quais aux piétons, ramassages citoyens, visioconférence sur les déchets numériques, etc.

#### **LA REPRESENTATION DES RIVERAINS AUPRES DE LA MUNICIPALITE**

Les bonnes relations de l'Association avec Monsieur le Maire, les élus et les services municipaux se sont poursuivies. Nous sommes toujours très attentifs aux projets portés par la Mairie : déménagement du bâtiment de la Police Municipale ; projet de refonte du parking Jaurès et création d'une brasserie à la place de l'actuel bâtiment de la police municipale ; programme « Action Cœur de Ville » à Sartrouville.

-Nous avons assisté aux traditionnels vœux du Maire au Théâtre de Sartrouville lundi 13 janvier 2020.

-Grâce aux nombreux retours de riverains et de délégués de quartier, nous avons réalisé un long tour de quartier le 4 février 2020 avec les deux adjoints à la Voirie et à la Transition écologique, ainsi qu'avec les responsables des services techniques et de la voirie.

Si nous nous réjouissons de l'installation, par la Mairie, de trois jardinières (fleuries et partagées par les riverains) au croisement de la rue Nicolle et de la rue de la Constituante, nous regrettons l'absence de réponses à certaines de vos demandes. En effet, nous n'avons toujours pas obtenu de boîte à livres ; et aucune opération n'a été réalisée pour empêcher le stationnement automobile sur le trottoir près de la boulangerie La Vaudoire, ni pour ralentir les automobilistes qui dépassent allègrement les 30 km/heure dans certaines rues de notre quartier. Cela fait plusieurs années que l'Association réitère ces demandes qui paraissent être de bon sens pour éviter un nouvel accident dramatique. Par ailleurs, nous n'avons pas eu de retour à la proposition que nous avons faite en juillet 2019 lors d'une réunion de concertation avec la Mairie sur la pratique du vélo en ville : expérimenter dans notre quartier des aménagements susceptibles d'encourager la pratique du vélo. Si les marquages au sol, dans les rues les plus tranquilles de la ville, et la création de couloirs réservés sont un pas dans la bonne direction, il nous paraît indispensable de produire un plan ambitieux de développement des mobilités douces.

-En raison de la campagne pour les élections municipales, nous avons fait le choix de reporter la réunion annuelle entre le Maire et les adhérents.

-Nous avons apprécié les quais réservés aux piétons et aux vélos plusieurs dimanches de l'année : une initiative que notre association avait soutenue dès l'origine et qui a une nouvelle fois rencontré un énorme succès, d'autant plus en ces temps de crise climatique où nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir renouer avec la nature et voir diminuer la place prise par la voiture.

## **L'ACTION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS**

La coopération fructueuse avec les associations voisines de quartier (Comité du Vieux-Pays, La Vaudoire-Debussy, etc.), comme avec des associations thématiques telles que l'UCAPS, Maisons-Laffitte Développement Durable, le musée d'histoire de Sartrouville, France Nature Environnement Yvelines, Plaine d'Avenir 78 qui défend la plaine de Montesson ou encore les Jardineurs Sartrouillois, s'est poursuivie. Plus généralement, l'action avec les autres associations s'exerce dans le cadre du CADEB (collectif agréé pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye) : il regroupe une vingtaine d'associations dont sept à Sartrouville.

Des dossiers importants ont été suivis dans le cadre du CADEB, et en particulier : l'abattage de chênes centenaires dans la forêt de Saint-Germain en Laye pour la réalisation du tram-train T11, les avancées encourageantes du projet de tangentielle Nord et son extension jusqu'à Sartrouville ; le projet du prolongement du RER E jusqu'à Mantes (avec un arrêt dans la boucle) ; plus de régularité sur la ligne L (Paris-ST Lazare), grâce à la création d'une 4ème voie ferrée dans la zone de Cergy.

Par ailleurs, l'ARQM a indiqué qu'elle soutenait la démarche engagée par le collectif sartrouillois du Pacte pour la Transition. Ce dernier avait approché en février 2020 les quatre listes candidates aux élections municipales. Toutes s'étaient montrées décidées à répondre à l'urgence climatique et sociale. Monsieur Pierre Fond, réélu maire dès le premier tour, l'a signé, engageant fortement son équipe sur 26 mesures très concrètes. Il a depuis créé une commission extramunicipale de la transition écologique dont la première réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre. La Présidente (ou un membre désigné) de l'ARQM y est nommée en tant que représentante des associations locales, aux côtés du Pacte pour la Transition et de l'Association du quartier de la Plaine.

## **L'INFORMATION**

La lettre numérique d'information (newsletter) portant sur le quartier et les alentours, avec notamment un agenda a continué à être diffusée par mail jusqu'en avril 2020. Des mails réguliers ont ensuite pris le relais et ont ainsi continué à renseigner les adhérents sur l'actualité locale.

Le partage d'information s'est aussi poursuivi avec le Journal : trois bulletins (en janvier, juin et novembre) de quatre pages et distribués aux seuls adhérents (par mail ou tirage papier). Ils ont informé de la vie du quartier, traité de dossiers d'intérêt général (transports ferrés en Île-de-France, incendie de Seine aval), fourni l'agenda des activités de l'association et celui des événements locaux, donné des petits conseils pratiques, avec une rubrique historique, le tout agrémenté de photos en couleur.

Pour ceux qui n'utilisent pas l'outil électronique et pour rappeler les événements, nous avons continué à distribuer des tracts annonçant les activités.

Le site internet offre un aperçu de l'ensemble de nos activités et met à disposition de tous les versions numériques des anciens bulletins, les comptes rendus des assemblées générales et des réunions avec le Maire, etc. Il indique la composition du Conseil : [www.arqm.asso.fr/index.html](http://www.arqm.asso.fr/index.html)  
Le contact par la boîte internet reste très utilisé. Nous sont régulièrement adressés des informations, des questions diverses, mais aussi des remerciements chaleureux : [arqm78500@gmail.com](mailto:arqm78500@gmail.com)

## **PROJETS 2021**

Pour l'année à venir, nous envisageons :

- 1 L'implantation de nouvelles jardinières partagées aux carrefours Léon Fontaine/ Constituante et Buffon/Henri Dunant (financement sollicité de la Région Île-de-France, avec le soutien de la Ville)
- 2 L'installation d'un radar pédagogique rue Jean Nicolle, en vue d'apaiser la circulation automobile dans cette artère passagère (financement sollicité de la Région Île-de-France, avec le soutien de la Ville)
- 3 La reprise de nos activités habituelles, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour terminer ce rapport d'activité 2019-2020, la présidente et le vice-président tiennent à remercier les membres du Conseil pour leur engagement sans faille, dynamique et méthodique, permettant de former une équipe unie au service de tous, les deux anciens présidents très investis et généreux de leurs conseils et de leur temps, la secrétaire et la trésorière, qui répondent toujours présentes, les discrets mais indispensables bénévoles qui assurent comptes rendus, animation, logistique, accueil et mémoire des événements, bref tous ceux qui s'impliquent sans compter dans la vie de l'association. Merci à la Ville pour son soutien et pour l'intérêt qu'elle porte à nos activités. Enfin les membres du Conseil remercient les adhérents pour leur fidélité et leurs encouragements : sans eux l'association ne pourrait exister et c'est pour eux qu'elle existe.

Ce rapport d'activité a été établi le 3 décembre 2020 par le Conseil pour être soumis à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra avec vote par correspondance en décembre 2020.